

**DECISION DU PRESIDENT**  
**n°2020-22**

**OBJET : Déclaration d'infructuosité du marché n°2000018 relatif à la « FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR LA PROMOTION DU LOMBRICOMPOSTAGE DOMESTIQUE »**

Le Président de la Communauté d'agglomération ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-2 et L.2122-21 ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération n°2018-268 du 19 septembre 2018 portant délégation de certains pouvoirs du Conseil communautaire au Président ;

CONSIDERANT que seule une offre inappropriée a été présentée ;

CONSIDERANT que l'offre du candidat ASSOCIATION EMERAUDE I.D, est inappropriée aux motifs du non-respect des exigences formulées dans les documents de la consultation ;

CONSIDERANT que pour l'ensemble de ces motifs, l'infructuosité du marché doit être déclarée.

**DECIDE**

1. DE DECLARER infructueuse la procédure de passation du marché n° 2000018 relatif à la fourniture d'équipements pour la promotion du lombricompostage domestique » pour cause d'offre inappropriée.
2. PRECISE que la société ayant candidaté à ce marché en sera informée dans les plus brefs délais.
3. PRECISE qu'une nouvelle procédure relative au marché sera lancée prochainement.
4. PRECISE que la présente décision sera communiquée sous forme d'un compte rendu de décisions au Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.
5. Le Président de la Communauté Paris-Saclay et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Orsay, le 13 mai 2020



Le Président

Michel BOURNAT

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles (78) dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication en application des dispositions des articles R421-1 à R421-5 du Code de Justice Administrative.

Affichée/Publiée le 19 mai 2020

Accusé de réception en préfecture  
091-200056232-20200513-2020-22-AR  
Date de télétransmission : 14/05/2020  
Date de réception préfecture : 14/05/2020